



## credit en commun en etant separer par fait

Par **vanessa68650**, le **18/05/2010** à **15:20**

bonjours j ai besoin d aide j sais pas comment faire voila je suis separer par fait depuis le 8 janvier 2010 j ai un compte joint en commun avec mon ex conjoint que j arrive pas a fermer du au credit a la consommation.j ai fais une proposition a la banque de racheter ma part de credit ils sont d accord comme ca apres plus de compte joint et mon pere qui et cotionnaire ne seras plus mais mon ex doit racheter ca part la banque la contacter et pris rendez vous avec mon ex il n est pas venue au rendez vous ne deccroche plus son telephone quand la banque appelle moi j ai essayer de le joindre j ai reussi il ma dit j ai pas le temps j travail j doit me debrouiller donc tout tombe a l eau j en ai marre il a deja eu un probleme pour payer la moitier du credit qu ont a mensuellement le credit fini en fin 2013 il peut se passer beaucoup de chose j ai pas envie d etre fichier banque de france a cause de lui moi j respecte le payement en plus j ai 3 enfants a charge que faire ???

Par **001**, le **18/05/2010** à **20:01**

bonjour,  
pas grand chose a faire. vous etes solidaire du paiement. si monsieur ou vous ne payez pas vous serez fiché FIP pour une durée de 5 ans.  
respectez le paiement des mensualités et une fois payé, retournez vous contre monsieur.